

DÉPARTEMENT  
DE LA SAVOIE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Arrondissement  
d'Albertville

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Commune  
AIME-LA-PLAGNE

de la Commune d'AIME-LA-PLAGNE

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Corine Maironi-Gonthier, Maire.

Conformément à l'article 54 de la Loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Présents : Georges Bouty - Bernadette Chamoussin - Azélie Chenu - Hervé Chenu - Jean-Sylvain Costerg - Anthony Destaing - Camille Dutilly - Jacques Duc - Sylviane Duchosal - Guy Ducognon - Michel Genettaz - Marie Latapie - Anne Le Mouëllic - Corine Maironi-Gonthier - André Pellicier - Robert Traissard - Xavier Urbain - Pascal Valentin - Amélie Viallet

Excusés : Isabelle Gostoli De Lima (pouvoir à Pascal Valentin) - Rose Paviet (pouvoir à Xavier Urbain) - Laétitia Rigonnet (pouvoir à Hervé Chenu) - Sabine Sellini (pouvoir à André Pellicier) - Lucien Spigarelli (pouvoir à Corine Maironi-Gonthier)

Absents : Franck Chenal - Murielle Chenal - Laurent Desbrini - Marie Martinod - Marie-Pierre Rebrassé

Monsieur Anthony Destaing a été désigné secrétaire.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 19

Votants : 24

Date de convocation : 9 décembre 2022

Date publication : 22 décembre 2022

### **N°3 - COMMISSION POUR LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE LA SALLE POLYVALENTE DE MONTALBERT**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les dispositions des Articles L.1411-5 et L.2121-21,

**Vu** la délibération du 24 novembre 2022 précisant les conditions de dépôt des listes,

Madame le Maire rappelle que dans le cadre de la procédure de délégation de service public de la salle polyvalente de Montalbert, il est nécessaire de constituer une commission de Délégation de Service Public spécifique pour cette procédure qui sera chargée d'analyser les dossiers de candidature, de dresser la liste des candidats admis à présenter une offre et de donner son avis sur les offres remises.

Elle précise que, dans les communes de plus de 3 500 habitants, la commission de Délégation de Service Public est composée du Président, qui est le Maire ou son représentant, et de 5 membres titulaires et autant de suppléants, élus au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel.

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal sa délibération du 24 novembre 2022 par laquelle il a approuvé le principe de la Délégation de Service Public pour l'exploitation de la salle polyvalente de Montalbert, et défini les conditions de dépôt des listes en prévision de la désignation de la commission de délégation de service public spécifique pour la délégation de service public de la salle polyvalente de Montalbert :

- Les listes peuvent comporter moins de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir (5 titulaires, 5 suppléants) ;
- Les listes pourront être déposées auprès du secrétariat de la Commune jusqu'à l'ouverture de la séance du Conseil municipal au cours de laquelle il sera procédé à l'élection, soit le 15/12/2022.

**Après en avoir délibéré,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les dispositions des Articles L.1411-5 et L2121-21,

**Vu** la délibération du 24 novembre 2022 précisant les conditions de dépôt des listes,

**Vu** le procès-verbal de l'élection des membres de la commission de délégation de service public,

**Considérant** qu'une unique liste a été déposée dans les délais,

**Considérant** que, conformément l'alinéa 7 de l'article L2121-21 du CGCT, si une seule liste est déposée, les nominations prennent effet immédiatement,

**Le Conseil municipal désigne les membres de la commission de délégation spécifique pour l'exploitation de la salle polyvalente de Montalbert :**

- Le président : Madame le Maire ou son représentant ;
- Au titre de membres titulaires de la commission de délégation de service public :
  - Xavier URBAIN ;
  - Anne LE MOUPELLIC ;
  - Anthony DESTAING ;
  - Pascal VALENTIN ;
  - Lucien SPIGARELLI.
- Au titre de membres suppléants de la commission de délégation de service public :
  - Camille DUTILLY ;
  - Amélie VIALLET ;
  - Bernadette CHAMOOUSSIN ;
  - Georges BOUTY ;
  - Rose PAVIET.

AINSI DÉLIBÉRÉ

Le Maire,

Corine MAIRONI-GONTHIER



Le secrétaire de séance,

Anthony DESTAING